

# L'ALEZIA DE CÉSAR

RENDUE

A LA FRANCHE-COMTÉ

RÉFUTATION DE TOUS LES MÉMOIRES POUR ALISE

LUE A LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE  
DANS SES SÉANCES DU 13 ET DU 20 MAI 1857

PAR

**J. QUICHERAT**

PROFESSEUR A L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES

Tu non pensavi ch'io loico fossi.  
DANTE, *Inf.*, c. XXVII.

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE  
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation  
rue de Vaugirard, 9

PARIS  
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C<sup>e</sup>

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1857

# L'ALEZIA DE CÉSAR

RENDUE

A LA FRANCHE-COMTÉ

PAR M. DE LA CROIX, ARCHITECTE DE LA VILLE DE BESANÇON.

PARIS, CHEZ M. DEBURE, IMPRIMEUR, RUE DE LA HARPE, N. 22.

1856.

5. QUOICHAT

PARIS, CHEZ M. DEBURE, IMPRIMEUR, RUE DE LA HARPE, N. 22.

PARIS, CHEZ M. DEBURE, IMPRIMEUR, RUE DE LA HARPE, N. 22.

PARIS

PAR M. DE LA CROIX, ARCHITECTE DE LA VILLE DE BESANÇON.

PARIS, CHEZ M. DEBURE, IMPRIMEUR, RUE DE LA HARPE, N. 22.

1856.

# L'ALEZIA DE CÉSAR

RENDUE

A LA FRANCHE-COMTÉ.

Il y a un an, à pareille époque, j'annonçais dans l'*Athenæum français*<sup>1</sup> une nouvelle idée qui venait de se produire, au sein de la Société d'émulation de Besançon, sur l'emplacement de la ville celtique d'*Alesia*, où César enferma Vercingétorix. M. De la Croix, architecte de la ville de Besançon, enlevait à la montagne d'Alise en Auxois, pour le transporter à une montagne de son pays, l'honneur, jusqu'ici infructueusement contesté, de nous représenter ce lieu à jamais célèbre.

Quoiqu'il me fût arrivé d'avoir écrit et imprimé au moins une fois en ma vie qu'*Alesia* était Alise, cependant la thèse de M. De la Croix ne me choqua en aucune façon. Au contraire, il me sembla du premier coup d'œil que les choses s'expliquaient bien mieux en les plaçant comme il faisait. J'examinai ses arguments avec le plus

1. Numéro du 10 mai 1856.

grand soin : je les trouvai irréprochables, et je lui donnai raison.

Bientôt j'eus la satisfaction de voir abonder dans le même sens un homme spécial, M. Ernest Desjardins, professeur d'histoire et de géographie, qui a l'habitude de contrôler les textes par l'inspection des lieux, et que recommandent divers travaux de ce genre. Mais bientôt aussi les contradictions se firent entendre. Il en partit d'Auxerre, de Dijon, de Paris, de Besançon même, et ce fut un tel concert, qu'à l'heure qu'il est le vacarme n'est pas fini. Sans doute, entre le moment où j'écris ceci et celui où je paraîtrai, un nouveau mémoire sera venu enrichir la bibliothèque qui s'amoncelle sur le tombeau d'Alise.

Rien de plus naturel. Il y a des siècles qu'Alesia fut confondue pour la première fois avec Alise : une erreur si ancienne ne se déracine pas du premier coup ; la force de l'habitude et le point d'honneur s'y opposent :

... Turpe putant, quæ  
Imberbes didicere, senes perdenda fateri.

Mon expérience le sait. Elle se hausse même jusqu'à concevoir que la discussion à propos d'une ville perdue, qu'on retrouve, prenne de la part de certaines personnes le ton de l'aigreur et de l'emportement ; qu'un adversaire ait cherché à paraître redoutable en ne faisant qu'un massacre de M. De la Croix, de M. Desjardins et de moi ; que le même adversaire, pour mieux triompher de ma personne, ait par deux fois cité comme miennes, entre guillemets, des paroles de moi qu'il a travesties, et qui par conséquent ont cessé de m'appartenir. Mauvaise humeur, fanfaronnades, altération de textes : j'ai vu plus rare que tout cela. Et, en somme, puisque les choses se

sont passées jusqu'ici suivant l'ordre accoutumé, j'espère que jusqu'au bout il en sera de même, c'est-à-dire que la raison finira par avoir le dessus.

Les deux points fondamentaux du mémoire de M. De la Croix sont :

1° Que la campagne de César, qui s'est terminée par la prise d'Alesia, eut pour théâtre, non pas le pays d'Auxois, mais la Franche-Comté ;

2° Que le territoire d'Alaise, village du département du Doubs, répond à toutes les données de César quant au site d'Alesia et à ses opérations autour de cette ville.

Présentement, je me trouve assez édifié pour donner les mains à cette double conclusion. Mais je n'ai point encore vu Alaise, et, comme les assertions au sujet de cette localité sont telles, que ce que l'un avance, l'autre le nie, et que des deux côtés on en est à s'envoyer des démentis, dans un débat d'une conséquence si grave, je ne saurais m'aider du témoignage de personnes tierces. Je différerai donc de me prononcer sur l'attribution : je traiterai seulement la première des questions résolues par M. De la Croix, celle qui forme la base inébranlable de son système, et qui dépend de l'interprétation de tous les auteurs anciens qui se sont étendus sur la campagne d'Alesia.

Mais cela tout seul ne suffirait pas. Un examen auquel M. De la Croix ne s'était pas livré, parce qu'il n'avait pas besoin de le faire, est devenu, par suite de la controverse, le préliminaire indispensable de la discussion que j'entreprends. Il faut prouver le peu de valeur des titres d'Alise, dont ses défenseurs font tant de bruit. C'est par là que je commencerai.

1.

Alise n'est point Alesia.

Un moine du ix<sup>e</sup> siècle paraît avoir le premier confondu Alesia avec Alise en Auxois. Il s'appelait Heric, et suivait la profession de Saint-Benoît dans le monastère de Saint-Germain d'Auxerre. Homme instruit, judicieux pour son temps et d'une vive imagination, il lut les Commentaires de César, ayant vu, selon toute probabilité, les ruines encore considérables d'une ville appelée Alise, dont le nom, dont le site semblaient cadrer d'une manière étonnante avec ceux de l'endroit où la Gaule acheva d'être vaincue. Il conclut à l'identité, et il exprima son opinion dans quelques vers qu'il ajouta au récit de l'un des miracles de saint Germain<sup>1</sup>.

En face de la montagne d'Alise était l'abbaye de Flavigny, aussi de l'ordre de Saint-Benoît; mais la règle y était tombée en désuétude au x<sup>e</sup> siècle. Hildric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, l'y porta de nouveau vers l'an 1000<sup>2</sup>, et après le passage d'Hildric, l'opinion d'Heric fut professée à Flavigny. Ce fut pour cette abbaye un titre de gloire et un article de foi d'avoir à sa porte un champ de bataille fameux. Ses religieux en gardèrent soigneusement la mémoire; ils l'inscrivirent dans leur bréviaire, ils l'offrirent aux savants du xv<sup>e</sup> siècle, qui l'acceptèrent; et ainsi la critique d'un homme des temps barbares s'est imposée à l'érudition moderne.

1. Le poème des Miracles de saint Germain est dans le recueil des Bollandistes, t. VII du mois de juillet, col. 241.  
2. *Gallia christiana*, t. IV, col. 459.

Il n'y a que cela de sensé à déduire des vers d'Heric, du bréviaire de Flavigny<sup>1</sup> et de l'accord des érudits, qui, depuis Paradin ou je ne sais quel autre Bourguignon, ont affirmé, sans la discuter, l'identité d'Alise et d'Alesia. Il ne fallait pas, comme on l'a fait, aller chercher ces témoignages pour en forger le système historique le plus monstrueux, pour supposer une tradition qui, soit à Auxerre, soit aux environs de Flavigny, se serait transmise de bouche depuis le temps de la république romaine jusqu'au règne de Charles le Chauve, pour donner enfin comme les échos de cette tradition, au moyen de laquelle on prétend interpréter César, des gens qui n'ont pu tirer que de l'interprétation même de César tout ce qu'ils ont su et dit au sujet d'Alise.

A l'égard des moines de Flavigny, la preuve de ce que j'avance est facile à administrer. Ils ont déclaré eux-mêmes que ce qu'on lit dans leur bréviaire était par-

1. Voici les vers d'Heric, tels qu'ils ont été cités :

« Te quoque, Cæsareis fatalis Alesia castris,  
Haud jure abnuerim calamis committere nostris.  
Te fines Heduos ac limina summa tuentem,  
Aggressus quondam sævo certamine, Cæsar  
Præne tulit latias non æquo Marte phalanges,  
Expertus patriis quid Gallia posset in armis:  
Nunc restant veteris tantum vestigia castris. »

Et l'ancien bréviaire de Flavigny, tel qu'il a été cité aussi : « Ne vero lateat eversiois Alesie causa, diligens lector noverit fortissimum imperatorem Romanorum Julium, qui postmodum monarchiam obtinuit et totum pene orbem maximis bellis et viribus romanæ ditioni subegit, ut ipse in libro Belli gallici scribit, post domitam Galliam constitisse, et conspiratione Gallorum rebellionem passum omnium civitatum, quæ simul omnes suas vires contra eum effuderant, maximis operibus pluribusque congressibus pariter superasse, et contra suam naturam, quam lenem jactabat, in auctores seditio-nis atque conspirationis acerbius animadvertisse, eoque... securi percussisse, civitatemque, ne quid deinceps simile moliretur, diruendam curavisse. »

venu à leur connaissance par le livre de la Guerre des Gaules; et ils ont eu la bonne foi d'ajouter qu'ils avaient manqué de renseignements pour savoir si la ville détruite par César avait été réédifiée depuis : de sorte qu'ils prenaient les ruines gallo-romaines d'Alise pour celles de l'antique Alesia; de sorte encore que, loin d'y avoir dans l'Auxois des traditions au sujet de la ville celtique, il ne s'en était pas même conservé au sujet de la ville romaine, quoique sa destruction remontât seulement au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Tout cela est dit dans la leçon VI du bréviaire, qui vient après la leçon V<sup>1</sup>. On a cité la leçon V, on a omis la leçon VI; et s'être autorisé de l'un sans avoir parlé de l'autre, est ce que j'appelle une coupable réticence.

Pour ce qui concerne Heric, je m'expliquerai un peu plus longuement, afin que les personnes à qui nos origines ne sont pas familières voient jusqu'à quel point on a cherché à les décevoir sur la manière dont nous est parvenue la notion de l'antiquité.

Ni à la campagne, ni à la ville, en quelque lieu que ce soit de notre pays, il n'y avait au IX<sup>e</sup> siècle de bonnes gens qui racontassent aux savants les grandes tribulations que les ancêtres gaulois avaient eues à souffrir des conquérants romains. La nation française, en ce temps-là, n'avait conservé aucun souvenir ni de l'ère celtique, ni de la conquête romaine, ni seulement des Romains, dont elle igno-

1. « Hæc ex memoratis libris Belli gallici diligentius innotuerant, quorum priores ipse (Cæsar), posteriores Hircius Pansa, notarius ejus, composuit. Situs exædificandæ [urbi], ut cernentes judicare possunt, opportunissimus est; sed utrum instauratio ejus deinceps ab aliquo inchoata fuit aut peracta, nulla, quæ ad nos pervenerunt, monumenta docuerunt. » Dom Georges Viole, Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine d'Alize dans l'abbaye de Flavigny, p. 101. Paris, in-12, 1653.

rait le nom. Ses connaissances en histoire se bornaient à savoir qu'avant qu'il y eût des chrétiens, le pays avait été peuplé par des païens; mais ces païens, elle les confondait avec les barbares, destructeurs de l'empire et de la monarchie mérovingienne : Wandres (Vandales), Saisnes (Saxons), Sarrasins disait tout. Les ruines amoncelées sur le sol avaient été faites par les Sarrasins, et les auteurs des monuments auxquels appartenait ces ruines étaient encore les Sarrasins. *Murs sarrasinois* est la seule expression qu'il y ait eu dans l'ancienne langue pour désigner les restes de constructions romaines. Si, par un sort privilégié, la mémoire d'un grand événement avait pu se perpétuer en quelques lieux, c'était en perdant tout caractère historique, en devenant une légende amalgamée d'autres réminiscences, privée de noms propres ou attribuée de génération en génération au héros du moment : de sorte qu'on voit se succéder, selon les siècles, le roi Brunehaut (une femme devenue un homme), le roi Charlon et ses pairs, le roi Artus. Parmi les lettrés qui lisaient l'histoire, il n'y en avait pas un sur mille qui fût capable de s'en servir pour débrouiller cette confusion. Au plus grand nombre il fallut des siècles avant d'en venir à hasarder des attributions savantes, et des siècles encore avant de les faire descendre dans la multitude. Les traditions populaires où se mêlent le nom de César et celui des Romains sont les premières conquêtes de cette érudition enfantine. On n'en trouvera pas d'exemple avant le XIV<sup>e</sup> siècle.

De tout cela il résulte que, si Alise avait été l'objet de quelques récits dans le temps où vivait Heric, ni les Gaulois ni César n'auraient été nommés dans ces récits. Mais comme la leçon du bréviaire de Flavigny, qui peut remonter au XII<sup>e</sup> siècle, constate de la manière la plus

formelle qu'il n'existait alors aucun renseignement relatif à la même Alise, il est plus que probable que déjà les choses étaient en cet état au ix<sup>e</sup> siècle, et qu'ainsi le moine d'Auxerre n'a pas même eu à son service une légende indéchiffrable.

Je sais qu'on a cherché à faire croire qu'il serait constaté par des chartes qu'au x<sup>e</sup> siècle on avait mémoire, non pas précisément du grand rôle joué par Alise, mais de l'existence en Auxois des Mandubiens, auxquels appartenait Alesia.

C'est là un détestable usage qu'on a fait d'une phrase mal rédigée de l'abbé Courtépée. Ce savant homme, dénombrant les paroisses du diocèse d'Autun, dit ceci :

« *Insulæ sub Monte-regali* ; Lisle sous Montréal, *id.*, et le *Gallia christiana* de Robert l'appelle *Insulæ in Mandubiis*, p. 215, x<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. »

Quelle preuve y a-t-il là que le nom des Mandubiens s'est conservé par les chartes jusqu'au x<sup>e</sup> siècle? x<sup>e</sup> siècle ne tombe pas sur le *Gallia christiana* de Claude Robert, qui parut en 1626, où il n'est parlé de Lisle qu'à l'occasion des cordeliers établis là du temps de Louis XI, et où il reste, pour unique argument, que Claude Robert, comme tous les érudits de son temps, a affecté la couleur antique en rehaussant le nom d'un obscur village par une appellation qu'autorisait l'opinion générale sur Alise. x<sup>e</sup> siècle tombe sur *idem*, qui est un renvoi aux preuves du premier volume de Dom Plancher, alléguées dans l'article précédent. Et en effet, à la colonne vingt-quatre de ces preuves, il y a une donation faite en 992 de plusieurs églises, parmi lesquelles celle de Lisle figure en

1. *Description du duché de Bourgogne*, t. I, p. 337.

ces termes : *Insulis, altare sancti Medardi*. L'autel de Saint-Médard est-il l'équivalent de *in Mandubiis*?

Ainsi on n'a pas plus de document à produire que de tradition à supposer. Le seul auteur d'Heric est César, César qu'il a interprété avec les ressources de son jugement; et le public aurait certainement été plus à même de s'en apercevoir, si celui qui a amené les vers d'Heric comme la *fatalis machina*, aussi intrépide abrégiateur des textes en vers que des textes en prose, n'avait pas retranché la naïve étymologie que le poète donne du nom d'Alise :

« *Te quoque, Cesareis fatalis Alesia castris,  
Haud jure abnuerem calamis committere nostris,  
Quæ, quod alas proprios præpingui pane colonos,  
Nominis adjectu quondam signata putaris, etc.* »

Qui a fait l'étymologie a fait l'attribution; et je vais démontrer maintenant que l'attribution est fautive.

La ville dont il est question dans les Commentaires et celle qui s'élevait jadis sur le mont Auxois ne se sont jamais appelées de même.

Par le plus heureux des hasards, Alise nous offre de son nom un monument écrit du temps même où l'on commença à s'y servir de l'écriture. C'est une inscription en langue celtique, contemporaine de César ou peu postérieure à lui. On y lit en magnifiques capitales romaines ALISIA : orthographe d'où il résulte que les Gaulois affectaient d'une prononciation étroite la seconde syllabe du mot. L'usage des Gallo-Romains fut le même : une monnaie mérovingienne est marquée ALISIA, et la basse latinité nous offre la forme adjectivale *alsiensis*, où, par le déplacement de l'accent, la voyelle a tout à fait disparu. Enfin le nom du village d'Alise-Sainte-Reine nous montre

la prononciation gauloise conservée encore dans la bouche des Français.

On se trompe si on croit que Pline fournit une exception quand il écrit *Alexia* le nom d'une ville celtique où se fabriquaient des objets de cuivre plaqué d'argent<sup>1</sup>. *Alexia* s'éloigne d'*Alisia* par la seconde voyelle et par la troisième consonne; elle s'en éloigne encore plus par le trait dont le naturaliste la caractérise. Les barbares ne travaillent pas les métaux à distance de leur gisement; le cuivre et l'argent, qui sont nécessaires à la fabrication dont il s'agit, n'existent pas dans l'Auxois. Il faut chercher *Alexia* dans un pays de montagnes argentifères, comme sont, par exemple, les Cévennes, et l'*Alexia* de Pline ne fait qu'un avec l'*Ἀλεξία* de Diodore de Sicile, qu'on disait avoir été fondée par Hercule vainqueur de Géryon.

Ainsi, pour le nom de la ville éduenne, la forme étroite est la seule qui ait jamais existé.

Au contraire, le nom que nous a transmis Jules César se présente avec la prononciation large à la seconde syllabe, *Alesia*. La leçon est incontestable, tous les manuscrits la donnent; elle est confirmée par l'accord de tous les auteurs subséquents : *Alesia* dans l'Épître de Tite Live et dans Velleius Paterculus; *Alesia* ou *Alexia* dans Florus; *Ἀλεσία* dans Strabon et dans Dion Cassius, *Ἀλεσία* dans Plutarque, *Ἀλεσία* dans Polyen.

Vainement on a cherché à détruire cette unanimité en alléguant que les Grecs prononçaient leur  $\eta$  comme un  $\epsilon$ , et qu'ainsi l'*Ἀλεσία* de Plutarque équivaldrait à *Alisia*. Les hellénistes qui ont mis cette doctrine en avant (ils sont deux) n'ont qu'à repasser dans leur mémoire tous

1. *Hist. nat.*, lib. XXXIV, cap. XVII.

les noms et mots transportés du grec dans le latin, et tous les noms transportés du latin dans le grec; ils s'apercevront que l' $\eta$  grec a été constamment rendu par l' $\epsilon$  long des latins, et l' $\epsilon$  long des latins par l' $\eta$  des Grecs. *Ἀλεσία* dans Plutarque équivaut à *Alesia* dans César.

En dernière analyse, ou bien *Alesia* et *Alisia* sont deux noms tout à fait distincts, comme *braise* et *brise*, et alors ils s'appliquent à deux endroits différents; ou ils sont le même nom diversement prononcé, et de là résulte l'idée de deux dialectes, par conséquent de deux pays séparés, par conséquent encore de deux endroits qu'on a eu tort de confondre.

Voyons maintenant comment la configuration du terrain d'Alise répond aux données des Commentaires sur la configuration du terrain d'Alesia.

1° Toutes les expressions dont César se sert, toutes ses opérations autour de la ville qu'il assiège, indiquent un lieu horriblement tourmenté. Sa circonvallation n'était nulle part de niveau : *Regiones secutus quam potuit æquissimas, pro loci natura* (cap. LXXIV). Sur un seul point il avait trouvé un endroit plat, *planities*, d'environ une lieue de long, et il insiste sur le contraste que présentait cet endroit avec la ceinture de montagnes, qui serrait la ville d'aussi près que possible : *An'e id oppidum planities millia passuum III in longitudinem patebat; reliquis ex omnibus partibus colles mediocri interjecto spatio pari altitudinis fastigio cingebant* (cap. LXIX). Il achève plus loin de nous dépeindre la physionomie du même endroit en disant qu'il était encaissé : *In ea planitie, quam intermissam collibus tria millia passuum in longitudinem patere demonstravimus* (cap. LXX). Comme la longueur seule est spécifiée dans ces deux passages, il est certain que la largeur était relative-

ment beaucoup moindre. Cet endroit plat régnait devant la ville.

Alise est une montagne oblongue dont la pointe orientale se relie par un col étroit à une suite de plateaux. Tout le reste de son périmètre est entouré de deux vallons qui débouchent au couchant dans la vallée de la Brenne, élargie là de manière à former une vaste plaine qu'on appelle la plaine des Laumes. Sauf à l'extrémité orientale, il y a donc des endroits plats tout autour d'Alise. Les vallons latéraux, si étroits qu'ils sont<sup>1</sup>, suffisent pour détruire l'assimilation du lieu avec Alesia, où il n'y avait pas d'endroits plats, même étroits, ailleurs que sur un seul point.

Quant à la plaine des Laumes, parce qu'elle est située devant celle des pointes de la montagne, qui peut être considérée comme le front de l'ancienne ville, on y voit la *planities* mentionnée par César. Mais elle ne répond à aucune des autres données. Elle n'est pas encaissée : sa largeur atteint dans des endroits plus de trois kilomètres. Elle n'est pas de celles dont on puisse dire qu'elles ont une lieue de long : si elle forme un espace qui a effectivement cette longueur, tant qu'elle s'appelle la plaine des Laumes, là où elle cesse de porter ce nom, elle ne cesse pas de régner ; elle est la vallée de la Brenne, qui va d'enfilade, sans se détourner, jusqu'à Fain-lez-Montbard ; de sorte qu'aux yeux de celui qui ne s'inquiète pas de nos dénominations cadastrales, elle a, non pas une, mais trois lieues de long.

2° Parmi les hauteurs qui encaissaient la *planities*, il y avait notamment une côte continue sur laquelle cam-

1. Ils ne le sont pas tant. Il y en a un qui mesure, rien qu'en plaine, de 400 à 500 mètres.

paient plusieurs divisions de l'armée romaine, de sorte que, quand la cavalerie s'engageait en bas, de tous les quartiers à la fois on avait vue sur le champ de bataille : *Erat ex omnibus castris, quæ summum undique jugum tenebant, despectus* (chap. LXXX).

La plaine des Laumes n'est dominée, dans le sens où se seraient tenus les Romains, que par deux promontoires où deux camps seulement pouvaient être posés, lesquels promontoires constituent l'extrémité de deux *jugum*, et non pas la continuité d'un seul.

3° Il existait autour d'Alesia des précipices qui avaient permis aux ingénieurs romains de simplifier sur ces points les ouvrages de contrevallation, car on voit Vercingétorix et ses Gaulois tenter l'assaut de ce côté-là à un moment où ils désespèrent de traverser les ouvrages trop considérables dans les lieux plats : *Desperatis campestribus locis propter magnitudinem munitionum, loca prærupta ex ascensu tentant* (chap. LXXXVII).

Il n'y a pas de précipices auxquels on puisse appliquer cela sur le terrain d'Alise : ce qui est cause que tous ceux qui ont essayé de dessiner sur ce terrain les lignes de César, leur ont donné partout la même force, contrairement au passage que je viens de citer.

4° Des deux rivières qui entouraient Alesia, il y en avait une dont le général romain n'avait pas pu dériver l'eau dans son fossé de retranchement, car il dit expressément qu'il tira de l'eau d'une seule rivière : *Fossam campestribus ac demissis locis aqua ex flumine derivata complevit* (cap. LXXII) ; et c'est là une nouvelle preuve de l'existence d'un précipice qui bordait la montagne d'Alesia d'un côté, et au fond duquel coulait l'autre rivière.

Transportons-nous à Alise. Nous voyons la ligne de contrevallation traverser la vallée de l'Ose vers l'est, la



vallée de l'Oserain au sud-est, la Brenne deux fois à l'ouest, l'Ose encore une fois au nord-ouest, le ruisseau de Rabutin au nord : de sorte que César aurait disposé de quatre cours d'eau propres à faire des dérivations sur six points ; et alors il aurait mis *aqua ex fluminibus derivata*, et non pas *ex flumine*.

5° Le terrain au nord d'Alesia présentait de telles difficultés, que la division romaine qui gardait ce côté avait été contrainte d'établir son camp en un lieu défavorable : *Necessarioque pæne iniquo loco et leniter declivi castra fecerant* (cap. LXXXIII).

Le nord d'Alise présente le débouché d'un vallon où le camp pouvait être établi dans la position la plus favorable, et où les stratégestes modernes s'étonnent de ne le pas trouver.

6° Alesia était surmontée d'une acropole : *Vercingetorix ex arce Alesia suos conspicatus* (cap. LXXXIV). *Arx*, c'est-à-dire un lieu de défense séparé de la ville, un refuge posé sur une éminence, comme est le capitole à Rome, comme sont les citadelles de toutes les villes antiques.

La montagne d'Alise ne présente à son sommet qu'un plateau sans éminence d'aucune sorte.

7° On accédait à Alesia par un grand nombre de portes : *Eruptionem ex oppido pluribus portis summa vi facere conabantur* (cap. LXXIII).

Le plateau d'Alise est escarpé de toutes parts, sauf à ses deux pointes ; de sorte qu'il n'a jamais pu y avoir que deux portes, de l'aveu même de ceux qui y placent Alesia. Avec de la bonne volonté, on pourra admettre une poterne sur le flanc septentrional. Mais deux portes et une poterne ne répondent pas à *pluribus portis*.

8° Alesia était dans une position telle, qu'une armée de quatre-vingt-dix mille hommes pouvait trouver un

abri sous ses murailles : ce qui résulte du parti pris par Vercingétorix de s'y retrancher.

Alise n'offre point un pareil abri. La ville occupait la totalité du plateau : les quatre-vingt-dix mille hommes auraient été obligés de s'étager en gradins sur les deux versants du col. Forcés dans leurs retranchements, ils n'auraient pas pu s'aider de la ville avec efficacité ; ils ne disposaient que d'une porte pour communiquer avec elle, et cela quand nous savons que, de son camp, l'armée de Vercingétorix pouvait entrer dans la ville par plusieurs portes : *Vercingetorix jubet portas claudi, ne castra nudentur* (cap. LXXI).

9° La montagne sur laquelle était posée Alesia avait demandé, pour être enveloppée, une contrevallation de seize mille deux cent quatre-vingt-onze mètres, ou onze milles romains : *Ejus munitionis, quæ ab Romanis instituebatur, circuitus XI millia passuum tenebat* (cap. LXIX).

La montagne d'Alise ne demandait, pour être enveloppée, qu'une contrevallation de douze mille quatre cents mètres, d'après les calculs d'un officier d'état-major qui a essayé de placer sur ce terrain les opérations de César<sup>1</sup>.

10° L'enceinte d'Alesia présentait un immense développement. Outre une partie du peuple mandubien, réfugié là avec ses troupeaux, outre les magasins nécessairement considérables dans un lieu d'asile, outre les édifices isolés, de forme ronde et sans étage, qui constituaient l'habitation gauloise, elle put contenir à un moment toute l'infanterie de Vercingétorix, quatre-vingt mille hommes<sup>2</sup>, avec de nombreuses réquisitions de bétail qu'il

1. *Spectateur militaire*, année 1839, p. 626.

2. « *Copias omnes, quas pro oppido collocaverat, in oppidum recepit.* » (Cap. LXXI.)

avait tirées de tout le pays<sup>1</sup>. Quel était le nombre des habitants d'Alesia? on l'ignore. J'accepte le chiffre proposé par les défenseurs d'Alise, vingt-quatre mille cinq cents. Vingt-quatre mille cinq cents et quatre-vingt mille font cent quatre mille cinq cents; ajoutons cinquante mille têtes de bétail, et cherchons à placer cela dans l'enceinte d'Alise.

Cette enceinte, mesurée sur le plateau, était de quatre-vingt-dix-sept hectares, y compris l'épaisseur des fortifications.

Les calculs faits par les gens du métier sur la castrametation romaine, dont les Gaulois s'étaient rendus imitateurs, établissent que, dans ce système, un are, ou dix mètres carrés, fournissait le campement d'un peu plus de six fantassins; mettons sept. Dans la pratique actuelle, on fait tenir huit fantassins sur le même espace: mettons huit. Si huit hommes occupent un are, huit cents hommes occuperont un hectare, quatre-vingt mille hommes cent hectares. Cent hectares! Mais je viens de dire qu'Alise, dans l'état où elle est aujourd'hui, une plaine toute nue, n'en a que quatre-vingt-dix-sept. Il faut donc renoncer à loger deux mille quatre cents hommes de l'armée gauloise, plus les vingt-quatre mille âmes de la population, plus les bêtes, plus le matériel, plus les constructions!

La méprise d'Herric est par trop évidente. Alise ne répond à Alesia ni par son nom, ni par son site, ni par ses eaux, ni par ses escarpements, ni par ses dimensions en haut, en bas, dans tous les sens.

Je m'en tiendrais là si je n'avais qu'à déposséder Alise d'une renommée illégitime; mais une fantasmagorie que

1. «Pecus cujus magna erat copia ab Mandubiis compulsa.» (C.LXXI).

je dois dissiper a été répandue autour de la question. Les auteurs les plus graves en matière d'art militaire ont été invoqués, opposés, avec toutes sortes d'apostrophes et d'exclamations, aux professeurs qui se mêlent de réformer le jugement des grands capitaines. Moi, pour ma part, j'ai été signalé, non pas seulement comme un sot, mais presque comme un séditieux, pour me trouver, ce a-t-on dit, d'une opinion contraire à celle de Napoléon.

Sur la valeur de ce moyen oratoire, voici ce que j'ai à répondre :

Les militaires ne sont pas ordinairement philologues. Ils ne se targuent ni n'ont besoin de l'être. Jamais aucun d'eux n'a trouvé mauvais que les professeurs touchassent aux textes qui contiennent le récit des sièges et des batailles. Au contraire, les plus illustres, les plus savants dans leur art ont toujours eu cette déférence pour l'érudition, de s'aider de ses travaux, et de ne dégager le sens stratégique des choses qu'après avoir vu comment le sens littéral avait été fixé par les commentateurs de robe courte ou longue. Il en résulte que la science militaire n'a pas plus dit son dernier mot sur les guerres des Grecs et des Romains que l'érudition n'a dit le sien sur la valeur des textes, et que bien des jugements, même d'hommes supérieurs, sont à réformer, par la raison qu'ils procèdent de commentaires erronés.

Voyons maintenant ce qui est advenu dans le cas particulier d'Alesia.

Une solution fautive, universellement acceptée, a été offerte aux militaires comme une solution vraie, certaine, sur laquelle il n'y avait plus à revenir. On ne leur a pas dit : « Il est supposable qu'Alise nous représente Alesia : voyez si les opérations de César peuvent s'accorder avec cette conjecture; » on leur a dit : « Alise est Alesia; ar-

rangez-vous pour placer sur ce terrain les opérations de César. » Alors les militaires ont opéré dans le cercle où on les avait enfermés. Ils sont parvenus à mettre un certain nombre de choses à leur place, et Dieu sait qu'on l'a fait sonner assez haut; mais ils n'ont su que faire d'un non moins grand nombre d'autres choses, et l'on s'est bien gardé de le dire : de sorte qu'on les a représentés comme les apôtres d'une doctrine dont ils n'étaient que les adeptes, et où, quand ils ont voulu l'accommoder aux principes de leur art, ils n'ont laissé voir qu'embarras, incertitude, incrédulité.

Comme il est toujours temps d'accomplir ce qui est indispensable, je m'acquitterai du soin auquel se sont soustraits mes adversaires. On a cité ou nommé (plutôt nommé que cité) Guischart, Napoléon, Berlinghieri, les officiers de l'état-major qui ont dressé la grande carte de France, c'est-à-dire le commandant Dumesnil, rapporteur de leurs travaux sur Alise. Je vais montrer ce que valent pour Alise les témoignages de Guischart, de Napoléon, de Berlinghieri et du commandant Dumesnil.

Guischart, colonel d'infanterie au service du grand Frédéric, s'est livré à deux reprises à l'examen du siège d'Alesia. La première fois<sup>1</sup>, il raisonna sans avoir eu pour se guider aucun renseignement topographique. Ayant commis des fautes contre les règles du métier, il fut aigrement censuré par l'un de ses collègues, nommé le chevalier de Lo-Looz. Cela le détermina à reprendre la question<sup>2</sup>; il opéra en s'aidant de la carte très-imparfaite qui accompagne la dissertation de d'Anville, et ce fut avec si peu d'idée des vraies mesures qu'il réduisit la ville à

1. *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*, t. I, ch. xvi.  
2. *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires*, t. IV.

n'occuper que le tiers du plateau d'Alise, de sorte qu'il logeait plus de cent mille hommes et des maisons sur trente hectares de terrain. Quant à la valeur de ses autres interprétations, Berlinghieri a démontré que presque aucune ne répondait au texte.

Passons à Napoléon.

Son opinion, non pas sur Alise, mais sur le siège d'Alise, est exprimée dans l'ouvrage que M. Marchand publia en 1836, sous le titre de *Précis des guerres de César, écrit à Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur*<sup>1</sup>. Précis annonce très-bien de quoi il s'agit. L'Empereur lisait les Commentaires, résumait à mesure chacun des livres dans sa mémoire, et dictait ce résumé à son valet de chambre. Il a réduit de la sorte le septième livre à douze petites pages. A la suite de chaque campagne, il faisait écrire une ou plusieurs observations, ordinairement très-succinctes, sur les choses du métier. Voilà tout le livre. Lors donc qu'on veut se prévaloir de l'opinion de Napoléon sur un point quelconque des Commentaires, il ne faut pas citer ses résumés, où il n'est que l'écho des traducteurs ou annotateurs dont il s'était aidé pour comprendre le texte; il faut citer ses observations.

Eh bien, en allant chercher là ce qu'il pensait du siège d'Alesia, on trouve que, s'il n'a pas douté un moment de l'identité de cette ville avec Alise, d'un autre côté, il n'a rien vu que d'inintelligible et d'incroyable dans le récit de César.

« Est-il bien vrai, dit-il, que Vercingétorix s'était renfermé avec quatre-vingt mille hommes dans la ville, qui était d'une médiocre étendue? Lorsqu'il renvoie sa cavalerie, pourquoi ne pas renvoyer les trois quarts de son

1. Paris, Gosselin, 1 vol. in-8.

infanterie? » Et plus loin : « Si Vercingétorix eût eu quatre-vingt mille hommes, peut-on croire qu'il se fût enfermé dans les murs de la ville? Il eût tenu les dehors à mi-côte, et fût resté campé, se couvrant de retranchements, prêt à déboucher et à attaquer César? »

L'étendue des lignes romaines ne lui cause pas moins d'embarras : « Un pareil problème pourrait-il être résolu aujourd'hui? Cent mille hommes pourraient-ils bloquer une place par des lignes de contrevallation, et se mettre en sûreté contre les attaques de cent mille hommes derrière sa circonvallation? »

Deux pages contiennent la totalité des observations sur le siège d'Alise. J'en ai extrait tout ce qui peut être utile pour le débat, et je demande si, quand Napoléon a parlé de la sorte, il n'a pas condamné plutôt qu'approuvé l'hypothèse qui place Alesia à Alise.

Voici maintenant Berlinghieri, l'auteur le plus considérable dans la question, parce qu'il a longtemps médité dessus, et qu'aux talents militaires, il joignait le savoir d'un érudit et la pénétration d'un critique.

Léopold Vaccà Berlinghieri était un professeur de physique de l'université de Pise que la Révolution fit soldat. Il servit dans les états-majors de l'insurrection toscane, commanda à Sienne avec le grade de général, et lorsque la cause de la liberté italienne fut perdue, entra comme simple chef de bataillon dans l'armée française. La guerre ne fut jamais pour lui qu'une étude à laquelle il apporta l'esprit scientifique dont il était imbu. Sa dissertation en

1. Page 109.

2. Page 110.

3. Page 111.

est une preuve, en même temps qu'elle décèle un latiniste de première force<sup>1</sup>.

On pourrait nier qu'il ait admis l'attribution d'Alise; car, outre qu'il n'introduit dans son mémoire aucun nom de lieu ni de rivière, nulle part il n'appelle la ville assiégée par César autrement qu'*Alesia*. Cependant, comme il ne combat pas non plus l'attribution, et que dans un endroit il met Guischart en contradiction avec sa carte des lieux<sup>2</sup>, il est assez vraisemblable que son opinion s'est formée à la vue de cette carte. Or, son opinion est que les travaux du blocus peuvent se concevoir, mais que les batailles sont de toute impossibilité; et sans aller chercher si elles s'adaptent mieux à un autre terrain, il traite tout simplement César d'imposteur.

Pour qu'on en soit convaincu, et aussi pour qu'on voie ce qu'était aux yeux d'un juge compétent cette admirable clarté des Commentaires, que ne cessent de vanter les partisans d'Alise, je rapporterai textuellement les prémisses et la conclusion du mémoire de Berlinghieri.

« Je commencerai, dit-il dans son introduction<sup>3</sup>, par annoncer que le jugement que je porte sur cette expédition n'est point conforme à celui des écrivains qui m'ont précédé; et mon intention est de démontrer, 1<sup>o</sup> que le texte de César n'a été bien compris de personne dans les points les plus importants; 2<sup>o</sup> que cela provient de ce que ce texte est réellement inintelligible en certains endroits,

1. Examen des opérations et des travaux de César au siège d'Alesia, par Léopold Vaccà Berlinghieri, œuvre posthume. Lucques, Bertini, 1812, 1 vol. in-8.

2. « Si l'on observe le plan de M. Guischart, copié d'après M. Danville, on verra qu'il n'y avait pas la distance d'un mille depuis la crête de la montagne jusques aux retranchements. » Page 158.

3. Page 60.

et de ce que, dans d'autres, les interprètes n'y ont pas mis assez d'attention et de sagacité. »

Et à la fin :

« Je ne crois pas qu'on ait raconté ce qui a été fait réellement, et l'on se perdrait si l'on voulait porter un jugement solide sur une opération de guerre qui contient, à mon avis, beaucoup de circonstances fabuleuses.

« Je conclus qu'il faut cesser de donner cette campagne de César pour un chef-d'œuvre, comme ont fait tous les gens de lettres et tous les écrivains militaires jusqu'à nous, savoir : Juste-Lipse, Vigenère, Le Blond, Folard, Guichard et beaucoup d'autres.

« Ce n'est point que je conteste à Jules César le mérite le plus éminent, ni la réputation de grand général. J'admire son expédition en Espagne contre les lieutenants de Pompée; je suis surtout enthousiaste de sa campagne d'Afrique contre Scipion, et je trouve partout des traits de génie; mais je ne saurais regarder les campagnes dans les Gaules avec la même admiration, et je crois qu'on ne doit point aller chercher la vérité dans cette partie des Commentaires qui est destinée à les décrire. »

Ainsi se résume Berlinghieri, et je ne vois pas de quel secours il peut être pour ceux qui se sont abrités sous son nom.

Le commandant Dumesnil, dont il me reste à parler, est encore, bien qu'à un autre titre, une autorité très-grave. Il est le seul qui ait introduit dans la question l'étude approfondie du terrain d'Alise<sup>2</sup>. Il a conclu que le récit de César s'appliquait à ce terrain : cela est vrai;

1. Page 183.

2. *Spectateur militaire*, année 1839.

mais il ne suffisait pas de rapporter sa conclusion, il fallait vérifier l'opération par laquelle il y est arrivé.

Faisons cette preuve.

D'abord il convient que « les recherches consciencieuses qui avaient pour objet la découverte des vestiges des lignes romaines, n'ont pas été couronnées de succès<sup>1</sup>, » circonstance plus fâcheuse qu'il n'a l'air de le croire, pour lui qui ajoutera plus loin qu'une partie des retranchements a dû être creusée dans le roc. Il est vrai qu'il n'admettra qu'avec l'expression du doute (ce en quoi il se soustrait à l'autorité du texte) que des fossés aient été exécutés sur ces mêmes points : « L'on se demande, dit-il, comment les Romains pouvaient creuser de larges et profonds fossés sur les plateaux qui présentent une croûte rocheuse couverte de quelques décimètres de terre<sup>2</sup>. »

Ensuite il trouve la ligne de circonvallation « vulnérable en plusieurs points. » Il signale surtout avec étonnement la négligence de César, qui aurait laissé le vallon de Rabutin déboucher sur ses lignes sans avoir pris aucune mesure pour le faire surveiller<sup>3</sup>.

Ensuite il pense que « peut-être a-t-on outré les dimensions données aux ouvrages, » exagération qu'il n'attribue pas à César, parce qu'il « serait pénible de penser que tous les détails minutieux donnés par lui n'aient eu qu'un but, celui de couvrir une jonglerie; » mais il l'attribue à d'autres, qu'il ne nomme pas.

Ensuite il opère comme si cette exagération était prouvée, et le développement qu'il donne aux lignes, « tracé d'après le relief du terrain, et tenant compte de toutes les circonstances qui peuvent concourir à la défense, »

1. Page 624.

2. Page 625.

3. Page 629.

ce développement reste, suivant son calcul, de 2116 toises, soit 4232 mètres au-dessous des mesures du texte pour la contrevallation, et de 1588 toises ou 3176 mètres pour la circonvallation<sup>1</sup> : plus d'une lieue de différence à la première ligne, presque une lieue à la seconde.

Enfin il est d'avis que le chiffre attribué à l'armée de Vercingétorix est trop fort, que cette armée n'aurait pas pu tenir dans la ville, et qu'il faut la réduire, sans dire de combien<sup>2</sup>.

Résoudre un problème, c'est satisfaire à toutes ses données : si une seule des données a été omise, le problème n'est pas résolu. Or, le commandant Dumesnil a manqué à cinq des données dont il a eu connaissance, sans en compter plus de dix dont il ne s'est point aperçu ; il n'a donc pas placé les opérations de César sur le terrain d'Alise : il a montré au contraire par son exemple que personne ne les y placera.

J'ai donné vingt raisons dont une seule aurait suffi pour prouver l'erreur accréditée par les siècles. Si, après cela, les personnes de bonne foi ne regardent pas la cause d'Alise comme perdue à tout jamais, c'est que, contrairement à l'axiome, aussi vrai en critique qu'en jurisprudence, ce qui abonde aura vicié.

## II.

Alesia doit être cherchée en Franche-Comté.

Ce qui est cause que la situation d'Alesia peut donner lieu à tant de controverses, c'est que César ne l'a pas

1. Page 626. — 2. Ibid.

indiquée autrement que par un terme relatif dont la valeur s'est perdue. Il lui a semblé qu'il suffisait de dire qu'Alesia était une ville des Mandubiens, *Alesiam quod est oppidum Mandubiorum* ; mais les Mandubiens, il les a détruits ; mais tous les auteurs qui pouvaient avoir parlé d'eux lors de leur existence ou au moment de leur destruction, le temps les a fait disparaître également, de sorte que pour un Grec du premier siècle de notre ère, c'était déjà un problème à résoudre que de définir où avaient été les Mandubiens. Strabon y a échoué. Personne ne s'en rapporte à lui lorsqu'il les place sur la frontière des Arvernes<sup>1</sup>.

Il faut donc examiner avec le plus grand soin le texte des Commentaires, chercher au commencement et à l'issue du récit de la campagne les indications d'où puisse sortir la lumière dont l'auteur s'est montré si malencontreusement avare.

Deux petits membres de phrase, interprétés avec le secours de la géographie et du bon sens, ne permettent pas de placer ailleurs que dans le pays des *Séquanais*, c'est-à-dire en Franche-Comté, la bataille qui fut cause du siège d'Alesia ; et de là résulte la position d'Alesia, qui est aussi en Franche-Comté.

On comprendra qu'il est nécessaire d'exposer la situation, avant de discuter ces deux passages.

César, battant en retraite après avoir reconnu l'impossibilité de prendre Gergovie, a repassé l'Allier et la Loire. Il est entré dans le pays des Sénonais pour rallier une de ses divisions qu'il avait laissée dans le nord. La jonction a lieu<sup>2</sup> ; on veut que ce soit aux environs d'Auxerre :

1. Ἄλειςιαν πόλιν Μανδουβίων, ἔθνους ὁμόρου τοῖς Ἀρβυέρνοις.

2. *De Bello gallico*, lib. VII, cap. LVI et LXII.

je l'accorde. De ce moment, il ne nous informe plus de ce qu'il fait : il se contente de dire ce que font les Gaulois.

D'un bout à l'autre la Celtique est en pleine insurrection. Hormis les Rémois et les Lingons, toutes les peuplades se mettent sous les armes. Une assemblée générale est convoquée dans la capitale des Éduens pour élire celui des chefs à qui appartiendra l'honneur d'exterminer les Romains<sup>1</sup>. La campagne est déjà tenue par une armée éduenne qui a inquiété César dans sa retraite, qui a détruit tous ses approvisionnements et enlevé la caisse de son armée<sup>2</sup>. Des corps ne tardent pas à être dirigés sur les frontières de la province romaine, les uns contre les Helviens et les Volques Arécomiques (Vivarais et bas Languedoc), les autres contre les Allobroges (Dauphiné, partie du Bugey et Savoie)<sup>3</sup>; tous les chemins par lesquels César pouvait communiquer avec la Gaule romaine et avec l'Italie sont interceptés<sup>4</sup>; enfin le feu est au nord, à l'ouest, au midi; mais à l'est sont les Lingons, encore amis des Romains. Cela nous met à même de deviner ce qu'a fait César après avoir réuni tous les corps de son armée. Il est allé chez les Lingons : il y est allé et s'y est tenu pendant tout le temps que les Gaulois ont mis à faire tant de choses qu'il relate.

Cette conclusion est la mienne; elle n'est pas celle de la partie adverse.

César, dit-on, s'est retranché à Eburonbriga. Qu'est-ce que Eburonbriga? Une ville du pays sénéonais, qu'on pré-

1. Cap. LXV.

2. Cap. LVI.

3. Cap. LXIV.

4. « Interclusis omnibus itineribus, nulla re ex Provincia atque Italia sublevari poterat. » (Cap. LXV.)

tend être le village actuel d'Averolles, dans le département de l'Yonne. Pourquoi Averolles plutôt qu'un autre lieu? Parce que Averolles est sur la route de Paris à Alise, que la division ralliée par César venait de Paris; que l'armée, une fois au complet, devait aller à Alise, et qu'ainsi cette position est nécessaire quand on soutient qu'Alise est Alesia. Ici, comme partout, c'est la chose à prouver qui sert de point de départ à l'argumentation.

Pour moi, voici ma façon de raisonner :

Une armée qui a déjà fourni trois rudes campagnes en six mois<sup>1</sup>, qui n'est pas sortie heureuse de la dernière, puisqu'elle a battu en retraite et que dans sa retraite on lui a fait éprouver une perte immense, qui a besoin à tous les égards de se reposer et de se refaire, et qui trouve ouvert devant elle un pays ami, cette armée-là n'établit pas ses quartiers sur le territoire ennemi, dans un lieu où elle aurait à être sans cesse sur le qui-vive et où il lui serait impossible de se remonter de tout ce qu'elle a perdu. Elle profite au contraire de la bonne fortune qui lui est offerte; elle entre dans le pays ami, s'y cantonne au point le plus sûr et le plus central, celui où aboutissent le plus grand nombre des routes par où elle aura à faire venir ses approvisionnements. Et ainsi je me crois autorisé à conduire l'armée romaine au beau milieu du territoire lingon, mais sans me charger de spécifier l'endroit.

J'ajoute, pour ce qui concerne César tout seul, qu'au moment où sa division de Paris l'a rejoint, il ignorait ce qu'il ferait quinze jours ou un mois plus tard, ses mouvements étant dès lors subordonnés aux dispositions ultérieures de l'ennemi. Il savait seulement qu'il aurait

1. Vellaunodunum, Avaricum et Gergovie.

forte besogne; et, en prévision de cela, il envoie demander l'assistance des Germains<sup>1</sup>. La situation lui commandait donc, pour lui aussi bien que pour ses troupes, d'aller attendre chez les Lingons.

Je dis enfin que son silence sur ce qu'il a fait indique deux choses : d'abord que, pendant tout le temps en question, il n'a rien eu à démêler avec les Gaulois : ce qui ne serait point arrivé s'il avait gardé l'attitude hostile qu'on lui donne; ensuite qu'il a eu à dissimuler une circonstance peu avantageuse pour lui : ce à quoi répond très-bien son séjour chez les Lingons.

Il me semble que cette manière d'arranger les choses est préférable de tout point à la pétulance de mes contradicteurs, qui voient, même avant la conception de la campagne, le siège de leur Alise poindre à l'horizon, et qui ne sont contents que quand ils ont nommé par son nom le lieu où s'est arrêté un homme qui ne dit pas seulement qu'il se soit arrêté.

Voyons la suite des événements.

Les troupes arvernes et les contingents de cavalerie de tous les pays soulevés arrivent chez les Éduens. Une armée se forme. Vercingétorix, qui a été nommé généralissime, entre en campagne. Ici César se remet en scène. Nous le voyons déterminé à porter secours à la Province romaine, et son itinéraire, qu'il représente comme le plus facile qu'il pouvait adopter, consiste à prendre par le pays des Séquanais : « *cum Cæsar in Sequanos per ex-tremos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subsidium Provincie ferri posset.* » (Cap. XLVI.)

C'est ici que commencent les tortures infligées au texte, et tout le travail d'embrouillement par suite duquel ce

1. Cap. LXV.

qui est au levant dans César a été transporté au couchant dans les mémoires en faveur d'Alise.

On prétend d'abord que *subsidium ferri* veut dire « envoyer du secours, un corps auxiliaire. » C'est une erreur. L'acceptation de *subsidium* est déterminée par le verbe. Pour que le sens qu'on propose fût soutenable, il faudrait qu'il y eût *mitti*, et non *ferri*. *Ferre* ne veut pas dire envoyer, il veut dire porter. On porte du secours, de l'assistance : on ne porte les corps d'armée que depuis qu'il y a des chemins de fer. La preuve qu'il ne peut pas y avoir d'hésitation sur le sens de *subsidium* ni sur celui de *ferri*, c'est que ces mots ont été entendus comme je viens de le dire par les traducteurs de toute langue qu'on a cités avec un étalage d'érudition bien inopportun :

Miguel de Eguia : « Porque pudiese socorrer mas ligemente á los de la Provinciade. »

Manuel de Valbuena : « Para poder socorrer mas facilmente á la Provincia. »

Le Vénitien Ortica : « Acciò più facilmente porgesse soccorso alla Provincia. »

La traduction de Turin, dont on ne nomme pas l'auteur : « Per potere con maggior facilità far venir i soccorsi in Provenza. »

Clément Edmonds : « To the end he might the easier relieve the Province. »

Johnson Towers : « That succour might more easily be brought to Provence. »

L'allemand L. Haus : « Um desto ungehinderter die Provinz decken zu können. »

Le Hollandais Fenacoluis : « Op dat hij te bequaamer alle hulpe aan Provençen zoude doen. »

Et enfin le traducteur français, M. Artaud : « Pour porter à la Province un plus facile secours. »



Il s'agit donc bien pour César d'aller au secours de la Province romaine, et non d'y envoyer du secours par un autre.

La seconde erreur est de rendre *in Sequanos iter faceret* par « marcher vers les Séquanais, » en mettant dans *vers* l'idée d'une direction approximative. *In Sequanos* est le but; si des traducteurs l'ont entendu autrement, c'est qu'ils ont été troublés par l'hypothèse qu'Alisia était Alise, laquelle effectivement ne peut pas s'accorder avec une marche sur la Séquanie. Lorsqu'au début de ses guerres en Gaule, César nous raconte que les Helvétiens avaient l'intention *in Santonum fines iter facere*<sup>1</sup>, il n'entend pas dire que les Helvétiens voulaient se porter quelque part du côté des Santons, mais bien qu'ils avaient résolu d'aller s'établir dans le pays même des Santons. Lorsque le même César, quelques pages avant celle qui m'arrête en ce moment, déclare qu'ayant repassé la Loire après l'affaire de Gergovie, *iter in Senones facere instituit*<sup>2</sup>, il dit par là qu'il a formé le dessein d'aller chez les Sénonais mêmes, et non dans un pays plus ou moins voisin des Sénonais. *In Sequanos* n'a pas une valeur différente. Le général romain gagnait la Séquanie, pour aller chercher par là son entrée dans la Province.

La troisième erreur est d'entendre par *Provincia* la Provence, ou tout au moins les environs de Vienne. Comme la Province romaine s'étendait de Toulouse à Genève, il ne s'agit pas de choisir *a priori* le point qui vous convient sur cet immense développement. Il faut se laisser conduire où aboutit la direction de celui qui marche. Or, César marche sur la Séquanie, et qui prenait la Sé-

1. *De Bello gallico*, I, x.

2. Lib. VII, cap. LVI.

quanie pour gagner la Province arrivait chez les Allobroges du haut Rhône, soit à Genève, en traversant quatre lieues de territoire helvétien, soit sur une partie de la rive droite du fleuve occupée par les mêmes Allobroges au-dessous du défilé de l'Écluse<sup>1</sup>. Les Séquanais ne confinaient à la Province que par ces deux points.

Veut-on que César ait eu l'intention de rabattre des Séquanais chez les Ambarres (habitants de la Bresse)? Malgré l'invraisemblance de cette supposition, puisqu'alors les Romains auraient été conduits par leur général comme dans une impasse, entre trois immenses rivières<sup>2</sup> dont deux étaient à la disposition de l'ennemi, j'y consens. On se crée alors la latitude de placer entre le Léman et le confluent de la Saône ce que, moi, je renferme entre le Léman et le confluent de l'Ain. En quoi est-on plus avancé? C'est toujours par les Allobroges du haut Rhône que devront entrer dans la Province ceux qui ont commencé par gagner la Séquanie; et ainsi il faut renoncer absolument à cette vision du pont de Vienne qui tire les yeux des défenseurs d'Alise, au point de leur ôter la perception de ce qui est dans le texte.

La quatrième erreur est de contester l'interprétation que j'ai donnée de *quo facilius*, quand j'ai dit que la direction sur le haut Rhône était pour les Romains le chemin le moins disputé. Sans doute il n'est mention dans le latin ni de chemin ni de résistance opposée sur ce chemin; il dit seulement : « afin qu'assistance pût être portée plus facilement à la Province; » mais c'est là une expression louche qu'il est nécessaire d'accommoder à la clarté française, quand il s'agit de mettre sa signification

1. « Allobroges, qui trans Rhodanum vicos possessionesque habebant. » (*De Bello gallico*, I, xi.)

2. L'Ain, le Rhône et la Saône.

en évidence. César se sert d'un comparatif, et tout comparatif se rapporte à un terme de comparaison. Se diriger par la Séquanie est pour lui le moyen de secourir *plus facilement* la Province. Plus facilement que quoi? Apparemment, que s'il avait pris le chemin par lequel on allait d'ordinaire dans la Province, c'est-à-dire que s'il eût traversé le pays qui fut depuis la Bourgogne, et que s'il s'était engagé dans la direction où précisément on le met pour le faire aller à Alise.

Tous les lazzi qu'on oppose à cette conséquence pour la rendre ridicule ne prouvent rien autre chose, sinon que ceux qui discutent de la sorte sont de grands plaisants.

On se récrie sur les difficultés du sol, sur les torrents, les défilés, les montagnes dont la marche d'une armée aurait été empêchée en Séquanie, sur l'impossibilité de se nourrir dans une contrée si pauvre, sur les attaques immanquables d'une population hostile. Objections irréflechies!

Que l'on compare donc ce qui se présentait à droite et à gauche, du côté de la Bourgogne et du côté de la Franche-Comté.

Là des forces imposantes déjà réunies et organisées, déjà mises en mouvement; car la guerre est flagrante; elle s'engage avec cet emportement que les Gaulois mettent à tout ce qu'ils commencent. Ce n'est pas un peuple qui est devant les Romains, c'est une nation enthousiaste, exaltée encore par l'idée du premier grand succès qu'elle ait remporté sur eux. A la vérité, les Eduens se repentent d'avoir donné lieu à cette conflagration: ils le font dire à César. Oui; mais ils lui déclarent en même temps qu'ils sont engagés d'honneur<sup>1</sup>. Force leur est d'agir sous

1. Cap. LXIII.

la pression de la Gaule que leur exemple a soulevée tout entière: ils ne sauraient faillir devant les mandataires du pays qu'ils ont constitués chez eux en une assemblée omnipotente, et qui surveillent la marche de l'insurrection. Si l'on veut bien se rappeler l'aveu précédemment échappé à César, qu'il lui était devenu impossible de tirer quoi que ce fût de la Province, parce que les chemins étaient interceptés<sup>1</sup>, on contestera difficilement la détresse où l'avait mis la situation que je viens d'exposer.

De l'autre côté, que voit-on? Un pays de montagnes, mais très-fréquenté, et que César connaissait pour y avoir fait la guerre. Un sol, non pas stérile, comme on le prétend, mais au contraire très-productif, le plus productif de la Gaule: c'est César qui le dit<sup>2</sup>. Un peuple nombreux, engagé dans la confédération, par conséquent ennemi, mais qui est isolé par les Lingons, qui a livré six ans auparavant le secret de sa faiblesse aux Romains en implorant leur secours pour se défaire des Germains, qui d'ailleurs n'est pas de force à résister à dix légions.

Ainsi nous avons tout ce qu'il faut pour juger que la direction sur le haut Rhône était la plus facile, c'est-à-dire, afin d'éviter l'équivoque, la moins disputée. Et quand même les moyens de contrôle nous manqueraient, ce serait assez du témoignage de l'auteur qui parle pour ôter le prétexte à toute chicanerie. *Facilius* est une facilité relative, et qui ne peut pas se rapporter à autre chose qu'à l'itinéraire.

Il y a enfin une cinquième erreur, commise sur le sens de *per extremos Lingonum fines*, mots qui complètent le

1. Ci-dessus, p. 26.

2. « Tertiamque partem agri Sequanici qui esset optimus totius Gallie. » (*De Bello gallico*, I, xxxi.) C'est la situation dans laquelle, il y a vingt-cinq ans, la Kabylie se trouvait à l'égard de l'Algérie.

passage rapporté ci-dessus, et qui indiquent par où commença la marche de l'armée romaine pour aller en Séquanie. On soutient que *per* signifie *le long de*, et que *fines*, déterminé par *extremas*, nous fait voir le bord du pays à l'extrémité occidentale des Lingons.

Peu importe que le plus outré défenseur de l'argutie qui consiste à spécifier ainsi *fines* par *extremi*, l'ait combattue récemment chez quelqu'un qu'il y avait entraîné, et cela en feignant d'y être étranger lui-même. Si par cette manœuvre couverte il est revenu sur une méprise qui n'était d'aucune utilité pour sa thèse, il n'a pas amendé son contre-sens, et ainsi la discussion n'est pas épuisée.

*Fines*, très-souvent en latin et toujours dans César lorsqu'il est accompagné d'un nom de peuple, signifie, non pas la frontière, mais la circonscription. *Extremi fines*, c'est donc l'extrémité de la circonscription, ou la frontière. Quant à *per*, c'est une préposition qui implique l'idée de n'importe quel mouvement de translation, mais cela dans un sens que l'interprète n'a pas le droit de régler à sa convenance. La direction du mouvement qui est dans *per* est fixée par celle du sujet de la phrase. Or, César était chez les Lingons, c'est-à-dire dans une contrée qui renfermait un coin du département de l'Yonne, toute la moitié orientale de celui de la Côte-d'Or, la Haute-Marne en entier et une partie de la Haute-Saône jusqu'à la Saône; il allait dans la Séquanie, qui nous représente le reste de la Haute-Saône, le Doubs et le Jura, son but définitif étant la Savoie ou le Bugey; de plus, il n'avait pas à longer la frontière du pays des Lingons dont toutes les routes intérieures étaient à sa disposition, et on doit croire qu'il était pressé d'arriver: sa direction était donc du nord-ouest au sud-est, et par conséquent *per*, dans la phrase

des Commentaires, emporte avec soi le sens de traverse, et nous voyons que les Romains ont eu à traverser la frontière orientale des Lingons.

Mais qu'est-ce que la frontière orientale des Lingons? C'est la Saône. Donc les Romains ont eu à traverser la Saône.

Maintenant qu'on regarde les choses de près, et que l'on saisisse bien la valeur de l'expression employée par César. Il ne fait pas qu'indiquer d'une manière couverte que la Saône a été traversée; il s'abstient encore de préciser par un verbe le temps du mouvement où cette opération est contenue, de sorte que, lorsqu'on s'en tient aux seuls mots *per extremos Lingonum fines*, il est impossible de définir si le passage aura lieu, a lieu ou a eu lieu. C'est absolument la même chose que si quelqu'un disait: « Comme je me rendais en Espagne par la frontière de France... » On verrait le but du voyage de cette personne, ainsi que sa direction: on n'hésiterait pas à mettre le passage des Pyrénées dans son trajet; mais il resterait incertain si ce qu'elle s'apprête à raconter a eu lieu avant, pendant ou après le passage des Pyrénées; on serait averti seulement qu'on va avoir le récit de quelque chose qui est arrivé soit dans les montagnes, soit en vue des montagnes, d'un côté ou de l'autre. C'est le complément de la phrase qui mettrait fin à l'incertitude.

Il est donc temps de placer la phrase incidente, objet de toute la discussion qui précède, dans la période à laquelle elle appartient, afin que l'indécision cesse pour nous au sujet du degré d'avancement qu'avaient les Romains par rapport à la Saône.

« *Magno horum coacto numero, cum Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subsidium*

« *Provincia ferri posset, circiter millia passuum X. ab Romanis trinis castris Vercingetorix consedit*<sup>1</sup>. »

Je traduis, en profitant d'observations fondées qu'on m'a faites, et en acceptant le défi qu'on m'a porté de m'abstenir de toute paraphrase : défi qui n'est qu'un piège, mais dont le péril est peu de chose après le travail auquel je viens de me livrer.

« Ayant rassemblé un grand nombre de ces Gaulois<sup>2</sup>, lorsque César se rendait en Séquanie par la frontière des Lingons, pour qu'assistance fût portée plus facilement à la Province, Vercingétorix campa sur trois points à dix milles environ des Romains. »

Voilà le calque du latin. Il nous montre d'abord la formation d'un corps de cavalerie à Bibracte, et c'est le commencement de tout; plus loin, le campement de Vercingétorix à trois lieues et demie des Romains, et c'est la fin de tout. Entre les deux actions des Gaulois, les Romains ont marché; ils marchaient encore quand les Gaulois se sont arrêtés, et il faut croire qu'ils n'ont pas tardé à s'arrêter eux-mêmes, puisque la distance des uns aux autres est indiquée d'une manière approximative.

Maintenant où étaient les Gaulois?

C'est ici qu'apparaît la profonde obscurité et le vice de ce récit, qu'on se tue à représenter comme un chef-d'œuvre de clarté. Lorsqu'un terme précis était nécessaire pour dissiper ce qui reste d'incertain dans la phrase incidente, nous trouvons au contraire un terme vague, dont la valeur ne pourra être tirée que par induction de la phrase incidente elle-même. Il faudrait conclure,

1. Cap. LXVI.

2. C'est-à-dire les contingents de cavalerie envoyés à Bibracte par les cités réunies.

et l'auteur nous met dans l'obligation de raisonner encore pour le pénétrer.

Là-dessus grand triomphe des partisans d'Alise. Ils ont commencé par mettre César à Eburobriga; ils nient qu'il ait songé à gagner la Séquanie; ils voient dans *in Sequanos iter facere* la direction prise sur Vienne; ils déduisent de là l'itinéraire tracé le long de la frontière occidentale des Lingons : toutes ces prémisses, ils les font venir à temps pour dissiper le vague de la phrase latine. Par les explications qu'ils donnent, ils persuadent au lecteur qu'il faut regarder du côté d'Alise, et ouvrant la fenêtre de derrière, ils lui montrent Vercingétorix campé dans l'Auxois.

Pour moi, qui ai mis d'abord César chez les Lingons; qui ai démontré géographiquement qu'il voulait gagner le haut Rhône, parce que c'est là qu'on tombait fatalement quand on prenait par la Séquanie pour gagner la Province; qui ai démontré ensuite que la seule frontière des Lingons dont il ait eu à parler était la Saône : usant aussi de mes prémisses, j'ouvre la fenêtre de devant, et je vois Vercingétorix posté en Séquanie; car sa présence dans cette contrée résulte de ce simple raisonnement :

Puisque César devait déboucher par la Saône, la tactique de Vercingétorix ne pouvait être que de lui faire obstacle de ce côté. C'est donc sur la rive gauche de la Saône, c'est-à-dire en Séquanie, qu'est marquée la place du camp gaulois.

Et tout de suite j'arrive à la certitude que la Saône ne peut plus être barrée aux Romains; car c'est à faire cela que devaient être tournées les vues de Vercingétorix. Du moment qu'il s'arrête à plus de trois lieues de l'ennemi, sans qu'il ait été question d'aucune résistance éprouvée par celui-ci, c'est que l'armée gauloise est arrivée trop

tard. Les Romains sont en train de passer la rivière ou viennent de la passer; ils sont en Séquanie.

Admirez combien les choses diffèrent selon la disposition de l'œil qui les regarde! Le silence de César sur le passage de la Saône, qui devient une raison pour moi de croire qu'il l'a effectué, est, dans le camp opposé, le grand argument pour soutenir qu'il n'a pas pu l'effectuer. Mais ma conclusion est naturelle, tandis que l'autre est forcée. Il est tout simple que, les Gaulois étant encore à distance, cinquante mille Romains et Germains, maîtres de la rive droite de la Saône, puisque la rive droite de la Saône appartenait aux Lingons, se soient transportés sans obstacle sur la rive gauche. Dès lors l'historien n'a pas à insister; il lui est permis d'indiquer la chose dans les termes les plus vagues; c'est aux bons entendeurs à suppléer ce qui manque. Est-ce qu'il n'a pas fallu suppléer tout à l'heure le séjour de César chez les Lingons? Est-ce qu'il ne faut pas suppléer ici même des mouvements exécutés par Vercingétorix entre l'instant où il forme son armée et celui où il campe devant les Romains? De semblables lacunes existent à toutes les pages des Commentaires; c'est la manière césarienne: une concision admirable, comme on a coutume de dire; un art qu'on fait reposer exclusivement sur des principes littéraires; mais moi j'y reconnais souvent la dextérité d'un politique qui glisse comme avec des patins sur les situations équivoques, et qui dérobe sous la précipitation du récit les faits désagréables pour sa gloire, qu'il lui était impossible de passer sous silence. Ici, il n'a pas voulu laisser voir qu'il s'en était fallu seulement de quelques heures que Vercingétorix l'enfermât chez les Lingons.

Je termine donc en soutenant que la rencontre entre les Romains et les Gaulois a eu lieu sur le territoire sé-

quanais, c'est-à-dire en Franche-Comté; et comme César, chassant Vercingétorix devant lui, est arrivé le lendemain de la bataille à le bloquer dans Alesia, Alesia est aussi en Franche-Comté.

On vient de voir la démonstration directe. Conformément à la méthode géométrique, j'y joindrai la démonstration par l'absurde, c'est-à-dire par les impossibilités de tout genre qu'implique la thèse en faveur d'Alise.

D'abord il y a ce séjour de César à Eburon, dont j'ai fait voir sous un jour assez manifeste la conception précipitée et l'inconséquence.

Ensuite, la marche des Romains le long de la frontière occidentale des Lingons, à quoi aboutit-elle? A livrer à l'ennemi le secret de tous leurs mouvements, de sorte que, quoi qu'ils veuillent faire plus tard pour sortir de chez les Lingons, ils rencontreront des forces prêtes à les en empêcher: ils ont les Gaulois à droite et devant eux.

Mais c'est surtout la manière dont on amène le conflit, qui montre jusqu'à quel point d'hallucination peut conduire l'attachement opiniâtre à une idée préconçue. J'appelle là-dessus toute la clairvoyance du lecteur.

La domination éduenne pénétrait autrefois sur le sol des Lingons par une langue de terre de cinq lieues de long sur sept lieues de large, de sorte que la frontière lingonne à l'occident formait une rentrée sur tout le contour de cette portion éduenne. Cela ne devrait rien faire, même dans l'hypothèse que César marchant vers les Séquanais, aurait suivi la frontière occidentale des Lingons, car le bon sens commande de supposer ou qu'il aurait tourné le redent éduen, ou qu'il aurait pris sa direction d'assez loin pour que ce redent n'allongeat pas son chemin.

Pas du tout.

ment on a accumulé des textes du moyen âge et de la Renaissance qui ne font rien au débat; vainement, pour donner le change, on a morcelé et entremêlé l'une dans l'autre plusieurs démonstrations à la fois, suivant l'art des prestidigitateurs qui ne font jamais un tour d'un seul coup, mais qui en commencent un, puis un autre, afin que le premier s'accomplisse pendant que le second occupe les yeux du spectateur; vainement enfin on s'est rendu insaisissable, en ne disant rien, quoiqu'on ait semblé dire beaucoup : il n'y a qu'une question, simple à poser, brève à résoudre : Oui ou non, l'Auxois faisait-il partie de la cité éduenne?

D'Anville me donne la réponse, d'Anville dont tous les mémoires que je réfute ne sont que des éditions replâtrées :

« Comme l'emplacement de la ville d'Alesia est encore aujourd'hui du diocèse d'Autun, on ne peut douter que les peuples *Mandubii*, dont elle était capitale, n'aient fait partie de l'ancien peuple ou cité des *Ædui*<sup>1</sup>. »

Et moi je dis : Alesia étant chez les Éduens, César n'aurait pas eu à indiquer un voyage pour se rendre dans un pays où il était tout rendu.

On épilogue encore sur le passage que je viens d'alléguer : on dit qu'il est à deux fins, et que, s'il semble indiquer qu'Alesia n'était pas tout à fait chez les Éduens, la suite prouve qu'elle n'était pas du tout chez les Séquanais, parce que César a eu à faire faire un voyage à l'une de ses divisions pour l'envoyer de là chez les Séquanais.

Je cite le texte pour qu'on voie la valeur de ce faux-fuyant :

« *His rebus confectis, in Æduos proficiscitur; civitatem re-*

1. *Éclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule*, p. 339.

« *cipit. Eo legati ab Arvernīs missi, quæ imperaret, se facturos*  
« *pollicentur. Imperat magnum numerum obsidum. Legiones*  
« *in hibernia mittit; captivorum circiter XX. millia Æduis*  
« *Arvernisque reddit. Titum Labienum duabus cum legionibus*  
« *et equitatu in Sequanos proficisci jubet.* » (Cap. xc.)

L'artifice consiste à opposer *in Æduos proficiscitur* de la première phrase, avec *in Sequanos proficisci jubet* de la quatrième. Mais quelle contradiction peut-on trouver là?

César, maître d'Alesia, se dirige chez les Éduens : apparemment il n'entreprend pas ce voyage tout seul. Il ne laisse pas ses soldats s'ébattre sur les ruines de la ville gagnée, tandis que lui se met en route, comme Thésée ou Hercule, tenant dans sa main le bout d'une corde à laquelle sont attachés les milliers de captifs éduens et arvernes dont le sort sera réglé à Bibracte. Tout est fini, à condition que le général romain emploiera à recueillir le fruit de sa victoire les forces qui lui ont servi à la remporter. La Gaule a encore plus de cent cinquante mille hommes sous les armes. Il s'agit de la réduire au repos en recevant d'abord la soumission de la cité éduenne, et la cité éduenne n'est pas seulement Bibracte, c'est l'ensemble de toutes les places disséminées sur le vaste territoire éduen. Il faut désarmer tout cela, envoyer de ville en ville, prendre partout ses assurances : ouvrage pour lequel une armée était nécessaire. Donc César a emmené avec lui son armée chez les Éduens. Puis, quand il s'est établi en maître au cœur du pays vaincu, quand il a eu soumis et pacifié, au bout d'un mois, deux mois peut-être, il envoie une partie de ses légions prendre leurs quartiers d'hiver en diverses contrées. Deux de ces légions, qu'il met sous le commandement de Labiénus, avec de la cavalerie, sont dirigées chez les Séquanais : quoi de plus naturel? Il se précautionnait par là contre la possibilité

d'une nouvelle tentative de résistance en Séquanie, et le choix de Labienus, ainsi que la force de la division qui lui est attribuée, indiquent à eux seuls que César n'était pas encore délivré de tout souci de ce côté.

Il est temps de conclure :

Puisque nous voyons en dernier lieu les Romains revenir d'Alesia chez les Éduens, nous avons la confirmation pleine et entière du sens donné par la première phrase : à savoir qu'Alesia était chez les Séquanais et non pas chez les Éduens. J'ai donc eu raison d'annoncer en commençant que le récit des Commentaires était assez bien charpenté pour qu'on pût, avec la seule ressource des tenants et des aboutissants, restituer la valeur perdue du terme *oppidum Mandubiorum*, qui, dans la pensée de l'auteur, disait tout. Les Mandubiens étaient une peuplade séquanaise.

Telle est ma démonstration. Elle est assise sur des positions de peuples et sur des directions de marche que personne ne saurait contester. Elle est aussi complète qu'on puisse le désirer; c'est partout de la déduction, nulle part de la conjecture.

Maintenant il est possible que quelques esprits ne mettent pas de différence entre conjecturer et déduire, ou du moins qu'ils n'accueillent le fait déduit qu'avec réserve, jusqu'au moment où il aura été confirmé par un témoignage direct. Ce qui me reste à dire est pour l'édification de ceux-là.

Deux historiens de l'antiquité, Plutarque et Dion Cassius, ont consigné avec un certain développement la campagne d'Alesia, et tous les deux en se servant à la fois de César et d'autres auteurs que nous avons perdus, puisqu'ils relatent des circonstances qui ne sont pas dans les

Commentaires. Laissons de côté Plutarque; son expression est que César traversa le pays lingon pour aborder celui des Séquanais<sup>1</sup>: la vérité, chez lui, demande donc aussi à être déduite. Mais Dion Cassius, que dit-il? « Lorsque César était en marche pour secourir les Allobroges, Vercingétorix l'arrêta chez les Séquanais et l'enveloppa<sup>2</sup>. » Voilà le fait directement exprimé, et la pensée de César mise dans son relief par un lumineux commentaire.

Veut-on savoir ce qu'on répond à cela? Que Dion Cassius raisonne comme un homme ivre, qu'il ne sait pas ce qu'il dit, que son témoignage n'a aucune valeur, et, avec la même audace qu'on a mise à investir les moines du moyen âge d'une autorité que les pauvres gens ne revendiquaient pas, on récuse l'historien consciencieux et bien informé qui a donné à notre siècle le moyen de se reconnaître dans les ténèbres de l'histoire romaine. Soit; quand on s'y prend de la sorte, il n'est pas de difficulté dont on ne se tire à son avantage; mais alors, aussi, on fait de l'avocasserie, au lieu de critique. La critique consiste à user de ce qui est plus clair au profit de ce qui l'est moins, et non pas à embrouiller l'un, pour déclarer ensuite l'autre inadmissible.

C'est assez.

Je ne m'adresse ni à ceux que toute idée nouvelle effarouche, ni à ceux qu'aveugle une préférence outrée pour le pays qu'ils habitent, ni à ceux qui, ayant écrit qu'Alesia était Alise, aimeraient mieux se faire hacher que de convenir que cela soit à corriger dans leurs livres. Mais de-

1. « Ἐπερέβαλε τὰ Λιγγονικά, βουλόμενος ἀφασθαι τῆς Σεκουανῶν. » (*Vita Caesaris*, cap. xxvi.)

2. « Κάν τούτω ἀρμήσαντα αὐτόν (Καίσαρα) ὡς καί βοηθήσαντα σρίστην (Ἀλλόδορι), ἀπέλαθεν ἐν Σεκουανοῖς γενόμενον, καί ἐνεκυκλώσατο. » (*Hist. rom.*, lib. XL, cap. xxxix.)

vant les juges désintéressés qui n'ont pas de parti pris pour l'erreur, mais devant les esprits libres que la découverte de la vérité enchante, je tiens pour solidement établies l'une et l'autre de mes conclusions :

Alise n'est point Alesia.

Alesia doit être cherchée en Franche-Comté.

Et maintenant je me fais un devoir de déclarer que le fond de l'argumentation à laquelle je viens de me livrer appartient en propre à M. De la Croix. C'est lui qui a compris la valeur de *in Sequanos* au commencement du récit, et celle de *in Eduos* à la fin; c'est lui qui a introduit Plutarque et Dion Cassius comme les commentateurs de César les plus naturels et les plus autorisés. Qu'à cela il ait mêlé de fausses étymologies, des citations qui ne se rapportent pas au sujet, et peut-être d'autres erreurs de détail : peu m'importe. Dans les livres que je lis, je ne cherche pas le mauvais pour en faire du venin, je prends le bon pour tâcher d'en composer du miel. Il m'a suffi, pour me rendre à M. De la Croix, de trouver chez lui une interprétation du texte de César établie par les moyens les plus approuvés de la critique. J'ai dit, il y a un an, que cette interprétation resterait, et aujourd'hui je le répète, et je me loue d'avoir donné la publicité qu'elle méritait à cette découverte d'un esprit ingénieux et logique.



---

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE  
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation  
rue de Vaugirard, 9

---